



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Commune principale : MARZAN Le Clos de Kerjean - St André Kerroyet Surface totale : 35 ha 12 a 26 ca	Section ZM 34, 48 - Section ZN 17, 18, 21, 22, 24, 56, 58 Section ZO 3, 184, 185 Avec ruines en pierre, maison à rénover Vergers loués par bail emphytéotique Classification PLU : A	Suivi par : GUEHO Thierry (02 97 46 57 69) tgueho@safer-bretagne.fr
Commune principale : MESLAN - Keryouac'h Surface totale : 6 ha 46 a 50 ca	Section YE 9 Avec maison d'habitation et hangar Classification PLU : A	Suivi par : AUBRY Nicolas (02 97 46 57 72) naubry@safer-bretagne.fr
Commune principale : PLOUAY – Lonjo d'en bas Surface totale : 26 ha 00 a 60 ca	Section ZP 1, 3, 4, 5 - Section ZR 25, 26 Avec longères en pierre Classification PLU : Na, Ab, Nzh	Suivi par : AUBRY Nicolas (02 97 46 57 72) naubry@safer-bretagne.fr
Commune principale : PLOURAY - Kernigoeze Surface totale : 26 ha 71 a 34 ca environ	Section ZM 18 Section ZR 14, 142p Classification PLU : A	Suivi par : AUBRY Nicolas (02 97 46 57 72) naubry@safer-bretagne.fr
Commune principale : PLUMELIN Autre commune : EVELLYS - [REMUNGOL] Kerverne Surface totale : 15 ha 82 a 11 ca	Commune de PLUMELIN : 15 ha 28 a 81 ca Section ZK 9 – Section ZL 3, 58, 63, 66, 68, 70 Commune de EVELLYS : 53 a 30 ca Section 192ZO 55 et 56 Avec 1 hangar agricole Classification PLU : A	Suivi par : LE FUR Adrien (02 97 46 57 74) alefur@safer-bretagne.fr

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature au siège social de la SAFER Morbihan, Maison de l'Agriculture - Avenue Borgnis Desbordes - BP 398 -56009 Vannes - E-mail : cpascal@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats